



RECRUTEMENT CONSULTANT(E)

Mise à jour des données en matière d'activités agro-pastorale et de résilience des populations locales face au changement climatique dans la périphérie du Parc W au Niger

CONTEXTE

Le Parc Régional du « W » est une Réserve Transfrontalière de Biosphère située dans la zone sahélo soudanienne et la plus grande réserve naturelle transfrontalière protégée d'Afrique de l'Ouest. Elle s'étend sur une superficie de plus d'un million d'hectares et se partageant entre le Bénin, le Burkina Faso et le Niger. Il s'agit de l'une des dernières zones sauvages d'Afrique de l'Ouest et constitue une zone d'importance pour la préservation des espèces de transition entre la zone guinéenne et sahélienne.

Cependant le Parc du W doit faire face à de nombreuses menaces. La biodiversité est soumise à une pression anthropique grandissante par la destruction de leurs habitats, les actes de braconnage, les risques d'épizooties liés au pâturage illégal. Depuis quelques mois, ces menaces sont exacerbées par le degré d'insécurité qui ne cesse d'augmenter dans la sous-région. La situation actuelle représente une contrainte très importante pour les autorités nigériennes et les communautés locales ainsi que pour les gestionnaires du Parc et les partenaires techniques dans la mise en œuvre des actions essentielles pour assurer la bonne gestion du parc. La situation sécuritaire impacte les activités de base et d'appuis aux communautés riveraines, sans parler du tourisme dans l'ensemble du complexe WAP. Le fait de sous-estimer ces problématiques pourrait rapidement conduire à un effondrement drastique des effectifs.

La partie nigérienne du Parc du W, à l'extrême sud-ouest du Niger, est située dans la région de Tillabéry, dans le département de Say. Elle couvre une superficie de 220 000 ha et est bordée au Nord-Est par le fleuve Niger et la rivière Tapoa, au Sud par la Mékrou et à l'Ouest par la frontière du Burkina. Les communes de Tamou, Kirtachi et Falmey constituent la périphérie directe du Parc.

La situation socio-économique des villages environnants constitue un enjeu supplémentaire. Le Parc Régional du W est une réserve de biosphère où les communautés jouent un rôle clé dans les dynamiques environnementales aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur du parc. Plusieurs ethnies occupent les périphéries du Parc Régional W dont les Djerma, Gourmantché, Songai, Haoussa et enfin les Peuls dont une partie pratique encore la transhumance. L'économie locale autour du W est basée principalement sur l'élevage et l'agriculture, peu rémunératrice, et les populations sont tributaires de l'exploitation des ressources agricoles, pastorales, forestières, cynégétiques dans un contexte d'accès à l'eau difficile. Dans la majorité des villages de la périphérie, les conditions de vie sont rurales et relativement précaires, la plupart des habitants étant sous le seuil de pauvreté. Parallèlement il s'agit de zones où l'éducation est peu développée.

Malgré leur proximité, ces villages ne sont que très peu, voire pas du tout, impliqués dans la conservation et la gestion de l'aire protégée et bénéficient très peu des éventuelles retombées. Au contraire ils exercent des pressions anthropiques via la transhumance, la chasse, la coupe de bois, etc. fortes sur le Parc du W Niger. Les communautés ne jouissent pas des droits d'utilisation de ressources de l'aire protégée et ces pratiques, bien que illégales, font souvent partie intégrante du mode de vie des communautés.

Face à l'augmentation des pressions et des menaces, il est essentiel d'adapter les efforts et l'engagement nécessaire pour la réhabilitation du parc du W et permettre son intégration dans la vie économique et sociale des zones concernées.

De manière spécifique, la création d'emplois au profit des communautés riveraines au travers l'amélioration et le développement des chaînes de valeur dans les principaux secteurs économiques doit se faire avec une approche entrepreneuriale dans l'analyse et les solutions proposées. Cela permettra d'élaborer un plan d'affaire créateur d'emplois pérennes dans la région, et à long terme de participer à la sortie du cercle vicieux pauvreté et radicalisme.

PRESENTATION DE L'ORGANISATION ET DU PROJET

Les ONGs Wild Africa Conservation – WAC et African Parks Network – APN en étroite collaboration avec la Direction de la Faune, de la Chasse et des Aires Protégées, sont en charge de mener une étude de faisabilité pour répondre aux problèmes de gestion de la composante Niger du Parc Régional du W.

Le principal objectif de l'étude de faisabilité est de répertorier et analyser les différentes options possibles de gestion du parc W et de proposer un nouveau modèle de gestion qui engage la responsabilité et la redevabilité des différents partenaires à long terme, dans le respect strict du rôle régalién de l'État. Pour ce faire, les activités réalisées permettront de mettre à jour les connaissances dans les secteurs de la lutte anti-braconnage, de la sécurité et la surveillance, de la restauration du milieu et la résilience des communautés locales face au changement climatique, du développement économique des populations riveraines et enfin de l'état de conservation de certaines espèces emblématiques du W, en tenant compte de la situation sécuritaire actuelle qui a fortement évolué ces dernières années.

WAC et APN recrute un ou des consultant(e/s) pouvant répondre aux attentes de cette consultation dans le temps imparti stipulé plus bas dans le document.

OBJET DE LA CONSULTATION

Cette consultation a pour objectif d'analyser les dynamiques et les pratiques agro-pastorales actuelles et leur système de gestion impactant le Parc du W-Niger et sa périphérie (grandes transhumances, transhumances locales, agropastoralisme, lien avec l'agriculture). La problématique du front agricole et l'empiètement des cultures sur le Parc du W et les zones périphériques et leur système de gestion (en lien avec le pastoralisme et les pratiques sylvicoles) sera également étudiée. Il s'agit entre autres de faire ressortir l'évolution des pratiques et des stratégies développées par les éleveurs pour la transhumance en fonction des contraintes liées entre autres à la situation sécuritaire. Cette dernière a beaucoup impacté la mobilité des éleveurs dans la zone sahéenne et a forcément impacté la dynamique de transhumance des éleveurs évoluant dans le complexe WAP. Une étude a déjà été menée pour la partie béninoise et il s'agira de compléter les données pour la partie nigérienne et effectuer une série de recommandations pour minimiser l'impact de ces nouvelles stratégies sur la biodiversité du parc et de sa périphérie.

Le (la) consultant(e) s'occupera par ailleurs d'évaluer la résilience des populations locales face au changement climatique dans le cadre des activités agro-pastorales. Il sera également de question de voir dans quelle mesure les couloirs de transhumance ont évolué et quels sont les principaux facteurs de ces changements de pratique (sécurité régionale, changement climatique, avancée du front agricole, etc.).

D'autre part, le consultant analysera la dynamique du milieu afin de comprendre l'ampleur des impacts liés au changement climatique et à la dynamique d'occupation des sols (démographie et immigration) que ce soit au niveau qualitatif et quantitatif. La capacité de résilience des communautés locales mais aussi du milieu de manière intrinsèque sera analysée. A ce titre, le consultant travaillera en étroite collaboration avec un expert en charge d'une analyse d'images satellitaires et de données statistique disponible devant permettre de comprendre les dynamiques d'évolution du milieu (couverture végétale, couverture agricole, etc.). Cela permettra d'élaborer une cartographie par télédétection de l'occupation des sols de la périphérie du W-Niger au cours des 20 dernières années et d'une base de données géoréférencées. La mise en commun des expertises aura pour objectif de produire les cartes thématiques nécessaires à la compréhension des dimensions spatiales.

Toujours dans le cadre de la résilience au changement climatique et de la démographie, il devra également étudier les activités développées dans la zone en matière de restauration des terres et proposer les modes d'intervention les plus appropriées pour les villages situés en périphérie du parc W Niger. L'objectif ici étant d'évaluer les activités pertinentes qui seront développées dans le cadre du plan d'intervention prioritaire dans un premier temps et ensuite à moyen terme dans le cadre du nouveau plan d'aménagement et de gestion découlant du modèle proposé à l'échelle de l'aire protégée et de l'ensemble de sa périphérie.

Livrables

Rapport détaillé contenant les éléments cités ci-dessus et une restitution orale avec présentation type Powerpoint des principaux résultats de l'étude.

Rapport détaillé contenant notamment :

- Un état des lieux de la Zone Périphérique du W-Niger sur les activités agropastorales au jour d'aujourd'hui avec support cartographique ;
- Une base de données spatialisées utilisables sous ArcGis et QGis ;
- Une carte des acteurs agro-pastoraux et une synthèse des pratiques agropastorales ;
- Un état des lieux sur la transhumance à travers le complexe WAP menée à partir du Niger et sur l'évolution des couloirs avec cartographie à l'appui ;
- Une analyse systémique pour identifier les principaux facteurs et expliquer les changements intervenus ces 10 dernières années dans les pratiques agro-pastorales en lien avec les politiques nationales en matière d'élevage et d'agriculture ;
- Une analyse sur les capacités de résilience des communautés locales face au changement climatique et de manière générale face aux changements globaux (pratiques anthropiques, situation sécuritaire, etc.) ;
- Une vision à 10 / 15 ans sur le développement pastoral et agricole dans la périphérie du Parc W Niger ;

- Des stratégies et plans d'action de mise en œuvre afin de réduire les actions anthropiques ayant un impact négatif sur l'environnement sur la périphérie et les valeurs du parc et proposer des modes de gestion des ressources pastorales et agricoles durables par les populations riveraines dans la périphérie du Parc à intégrer dans le prochain Plan d'Aménagement et de Gestion sur la période 2023 – 2027.

PROFIL, COMPETENCES ET EXPERIENCE

- Posséder une expérience solide démontrée d'au moins 15 ans dans le domaine des activités pastorales, agro-pastorales et agricoles au Niger et dans la sous-région ;
- Avoir une excellente connaissance des problématiques de gestion pastorales dans les périphéries des aires protégées et en particulier au Niger et l'élevage mobile et la transhumance dans le complexe W – Arli – Pendjari ;
- Démontrer une compétence reconnue dans la planification stratégique et le développement d'activités pastorales et agro-pastorales ;
- Avoir de l'expérience dans les aspects liés au foncier et en particulier le schéma d'aménagement foncier au Niger ;
- Posséder de l'expérience dans l'analyse des données y compris géo-spatialisées via la télédétection et les SIG et les exercices quantifiés d'analyse et évaluation des performances tels que l'analyse de type SWOT ;
- Démontrer de l'expérience et de l'aisance à gérer des environnements d'activités complexes, y compris avec des équipes isolées travaillant dans des conditions de terrain difficiles dans des sites ayant une diversité linguistique et culturelle importante ;
- Pouvoir rédiger et s'exprimer en français (langue du rapport et de la restitution), de bonnes notions dans les langues locales constitue un atout important.

LIEU ET CONDITIONS DE TRAVAIL

Pour la rédaction, la cartographie et l'analyse des données, les travaux pourront se faire en home-office. La partie terrain aura lieu dans les communes de Tamou et Falmey essentiellement en fonction des conditions sécuritaires mais des entretiens auront lieu à Niamey ainsi que dans les Directions Régionales et Départementales concernées de l'Elevage, de l'Agriculture, des Eaux & Forêts, du Plan et de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire. Tous les coûts inhérents aux missions de terrain (véhicule, carburant, restauration, hébergement et sécurité) seront pris en charge par l'ONG WAC.

A Niamey, le consultant (e/s) pourra utiliser les facilités des bureaux de WAC.

PRESTATIONS

Le consultant(e/s) devra envoyer un document de 5 pages au maximum détaillant la méthodologie qui sera mise en œuvre, les livrables avec un chronogramme ainsi qu'une proposition financière **avant le 30 avril**.

La contractualisation se fera début mai et le temps imparti pour réaliser les travaux de terrain, l'analyse des données et la synthèse est de 2 mois. L'ensemble des livrables devront être remis au coordonnateur de l'étude de faisabilité au plus tard le 15 juillet 2022, il faudra prévoir une restitution à l'équipe de l'étude de faisabilité, l'Unité de Gestion du Parc W au Niger et la Direction de la Faune, de la Chasse et des Aires Protégées.